

Horaires d'ouverture au public :

Lundi de 17h00 à 19h00
Mercredi de 08h30 à 11h30
Jeudi de 13h00 à 16h30
Samedi de 08h30 à 10h30

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Date et lieu : 13 janvier 2016 – Mairie de Tarcenay – Heure de début : 20h15 – Heure de fin : 23h00

Secrétaires de séance : Anne Henry et Michel Dartevel

Le compte-rendu reprend et développe le procès-verbal de séance signé par les membres du conseil.

Présents : Maxime Groshenry, Christophe Faivre-Pierret, André Vergéy, Patrice Prétot, Isabelle Lefebvre, Pierre Clause, Martine Cuiet, Nicolas Cretin, Michel Dartevel, Céline Débois, Isabelle Gainet-Cantin, Anne Henry, Emmanuel Lacombe, Aude Maire, Sébastien Rognon.

Rappel de l'ORDRE DU JOUR

1. Choix de l'entreprise concernant les travaux d'amélioration du traitement des eaux usées.
2. Validation du devis de marquage au sol et du devis des panneaux de signalisation.
3. Validation du programme des travaux forêt.
4. Divers.

1. Choix de l'entreprise concernant les travaux d'amélioration du traitement des eaux usées

Le lagunage dimensionné pour 800 EH (Equivalents Habitants) en 1992 ne répond plus aujourd'hui aux projections de développement communal et des normes environnementales. Ainsi, il doit faire l'objet de modifications. La consultation lancée par le maître d'ouvrage (la commune) consiste à améliorer le système de traitement des eaux usées, selon un procédé de filtres plantés de roseaux, équipé d'un filtre apatite pour le traitement des phosphates.

Suite à l'appel d'offres, six candidatures sont parvenues. Lors de leur analyse, une seule n'a pas été retenue faute de présenter les capacités suffisantes et les références requises.

A l'issue de l'audition des cinq entreprises le 8 décembre en mairie, et compte-tenu des critères de jugement des offres indiqués hiérarchiquement dans le règlement de consultation, à savoir :

- note technique : 60 %
- note économique : 30 %
- note critère délai d'intervention : 10 %

Le classement des offres proposé par le maître d'œuvre Naldéo dans son rapport d'analyse est le suivant :

Nom de l'entreprise	classement
Epur Nature	1
Albertazzi	2
Olry Arkedia	3
Jean Voisin	4
SCIRPE	5

L'offre « variante » de l'entreprise Epur Nature obtient la meilleure note globale. L'offre est considérée comme techniquement la meilleure malgré un coût d'investissement élevé mais situé au niveau de l'estimation du maître d'oeuvre. De plus, cette solution variante offre des performances épuratoires supérieures aux niveaux de rejet imposé par la police de l'eau et requiert une emprise moindre pour la réalisation des travaux.

Le montant du marché s'élève à 805 516,19 € HT.

Deux options ont été ajoutées, la dépose de la clôture pour un montant de 644,00 € HT et la pose d'une nouvelle clôture pour un montant de 18 009,00 € HT.

Ainsi, le montant global des travaux s'élève à 824 169,19 € HT (hors maîtrise d'œuvre, études et annexes).

Le conseil municipal délibère à l'unanimité pour retenir l'entreprise Epur Nature et également pour autoriser le maire à signer ce marché.

Après signature du marché à partir du 26 janvier, le conseil municipal propose de consulter différents organismes bancaires pour le financement de ce projet.

2. Validation du devis de marquage au sol et du devis des panneaux de signalisation

Dans le cadre d'un diagnostic réalisé au cours de l'été 2015, sur les signalisations verticales (panneaux) et horizontales (marquage au sol), dans le village et les lieudits, plusieurs devis de l'entreprise SNM (Société Nouvelle de Marquage) sont présentés. Le conseil municipal décide :

- de réaliser la mise aux normes de la signalisation verticale aux entrées/sorties de l'agglomération sur les voies communales (Route de Mérey, Rue des Gouttes, Rue de Sous-Velles et Rue des Champs Lambert), pour un montant de 2 067,00 € HT,
- de l'uniformisation des panneaux de prescription (interdictions) aux entrées du village sur les voies communales (Rue de la Poste, Grande Rue, Route de Mérey, Rue des Gouttes, Rue de Sous-Velles et Rue des Champs Lambert), pour un montant de 1 657,60 € HT,
- de la reprise d'une grande partie de la signalisation horizontale (marquage usé ou effacé) sur notre agglomération pour un montant de 2 111,00 € HT.

Concernant la signalisation verticale, le diagnostic global effectué montre d'autres besoins (dont la signalétique). Ils seront repris ultérieurement.

3. Validation du programme des travaux forêt

Dans le cadre de la commission forêt réunie le 22 décembre dernier, un programme de travaux forestiers (nettoyage, cloisonnement, arrachage de ronces...) a été présenté par le garde de l'ONF. Le montant du devis s'élève à 6 894,14 € TTC.

Le conseil municipal décide à l'unanimité de donner une suite favorable pour l'acceptation de ce devis.

4. Divers

- Dans le cadre du rapport de la commission de sécurité de l'église, des devis sont en cours de réalisation pour la création d'une issue de secours et de la mise aux normes de l'accessibilité (accès handicapé).
- Il est rappelé que la commune prête gratuitement la salle des fêtes pour la collecte de don du sang organisée par l'EFS (Etablissement Français du Sang) et l'association des Donneurs de Sang d'Ornans.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 23h00.

Les secrétaires de séance :

Anne Henry

Michel Dartevél

INFORMATIONS

Téléthon 2016

Cette année, la manifestation du Téléthon se déroulera à Tarcenay (décembre 2016).

Xavier Roussel vous invite à une première rencontre. L'équipe d'organisation pourra alors préparer cette manifestation, avec les idées que vous mettrez en œuvre.

Rendez-vous le vendredi 11 mars 2016 à 20 heures au préfa (à côté de la mairie).

Pour tout renseignement, contacter Xavier au 03 81 86 47 33.

Loto des Ecoles

Loto des écoles organisé par l'association des parents d'élèves Marylou : Dimanche 06 mars 2016 à 14h30 à la salle de fêtes de Tarcenay.

Collecte des encombrants

Le ramassage des encombrants sur la commune de Tarcenay pour l'année 2016 aura lieu :
le jeudi 10 mars et le jeudi 20 octobre (merci de déposer vos objets la veille).

Ordures ménagères et Tri bacs jaunes : Rappel du fonctionnement

Un abonnement est demandé semestriellement pour les deux flux (OM + le TRI), le prix dépend du volume mis en place. Pour les bacs jaunes à Tarcenay, normalement les usagers ont des **bacs jaunes de 240 L**, soit un abonnement à 6,20 €.

Depuis le 1^{er} janvier 2016, la CCPO ne facture plus les utilisations du bac jaune donc **les usagers ne paieront que l'abonnement**.

Pour les Ordures Ménagères, les levées sont toutes facturées avec un minimum de 6 par semestre.

Par ailleurs, nous vous rappelons également que le calendrier comporte 2 erreurs de date :

- le 25 mai au lieu du 25 juin,
- le 8 juin a été oublié.

Informations Nautiloue



VACANCES SCOLAIRES de FÉVRIER

AQUAGYM DOUCE + ESPACE DÉTENTE
les vendredis après-midi jusqu'au 25 mars de 15 à 16h (Séance de 30' de gym aquatique douce suivi de 30' de bain libre et/ou de zone détente pour vous relaxer dans une ambiance calme)

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
15/02	16/02	17/02	18/02	19/02	20/02	21/02
14h/21h	12h/19h	14h/19h	14h/19h	12h/21h	13h/18h	8h30/12h30

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
22/02	23/02	24/02	25/02	26/02	27/02	28/02
14h/21h	12h/19h	14h/19h	14h/19h	12h/21h	13h/18h	8h30/12h30

ATTENTION : Nautiloue est fermé pour vidange technique du 29/02 au 06/03 Inklus.
Évacuation du bassin 20 minutes avant la fermeture de la structure.

RÉSERVEZ NAUTILOUE rien que pour vous, c'est possible.

Louez à l'heure une partie ou tous les locaux de Nautiloue Renseignez-vous.

Centre aqua-ludique NAUTILOUE, Allée de la Tour de Peilz, 25290 ORNANS

03 81 57 58 59 - www.nautiloue.fr

Mini-stages enfants

• 6/8 ans débutant

de 14h à 14h45 du lundi 15/02 au vendredi 19/02
de 14h à 14h45 du lundi 22/02 au vendredi 26/02
de 17h15 à 18h du lundi 22/02 au vendredi 26/02

• 7/10 ans perfectionnement

de 17h15 à 18h du lundi 15/02 au vendredi 19/02

Tarif : 65 € le stage.

*Attention : places limitées
et inscriptions uniquement sur place.*

Animation gratuite pour enfants

Du lundi au vendredi de 15h à 16h.

Cours d'aquabiking

- Les lundis 15/02 et 22/02 de 20h à 20h45
 - Les mardis 16/02 et 23/02 de 18h30 à 19h15
 - Les mercredis 17/02 et 24/02 de 18h30 à 19h15
 - Les vendredis 19/02 et 26/02 de 19h à 19h45
 - Les samedis 20/02 et 27/02 de 13h15 à 14h
- Tarif : 12 € la séance.**

Réservations et inscriptions uniquement sur place.

- Location d'aquabike seul :
durée 30 minutes, tarif 7.50 €
(réservation par téléphone aux heures d'ouverture).